

1840 un projet de loi par lequel l'État, venant ajouter son offrande à l'offrande individuelle des citoyens sans nombre qui s'étaient empressés de déposer la leur, donna à cet hommage le caractère qu'il devait avoir, le caractère national. Le 15 janvier 1844, jour anniversaire de la naissance de Molière, le monument sera inauguré.

Ici finit notre rôle d'historien; mais il nous reste encore à venger Molière de prétentions injustes et de reproches sans fondement. Déjà nous avons essayé de repousser les attaques que J.-J. Rousseau a dirigées contre lui, et qui n'ont rien gagné à être reproduites par Mercier dans son *ESSAI SUR L'ART DRAMATIQUE* et dans plusieurs chapitres de son *BONNET DE NUIT*: entreprenons encore de répondre à quelques autres de ses détracteurs.

L'envie et la médiocrité, qui, ne pouvant s'élever jusqu'aux hommes de génie, voudraient du moins les rabaisser jusqu'à elles, ont prétendu que ce grand comique n'avait rien créé, et que ses pièces, souvent traduites, étaient le reste du temps imitées d'auteurs français et étrangers. Les Italiens surtout ont revendiqué, pour les imbroglis et les canevases de leur théâtre, l'honneur d'avoir fourni à Molière l'idée, le plan, les caractères et même le dialogue de la plupart de ses chefs-d'œuvre. Le *MISANTHROPE*, à les en croire, est un vol manifeste fait à leur scène. Ces prétentions ont cela de commode, qu'elles dispensent de les réfuter: « Soyez surtout bien en garde, a dit J.-B. Rousseau, contre ce que les Italiens, toujours admirateurs d'eux-mêmes, nous racontent des courses que Molière a faites sur leurs terres. Il n'y en a pas au monde de plus désertes ni de plus stériles que les leurs (1). »

Nous ne prétendons pas nier cependant que Molière ait emprunté à ses devanciers des idées qu'il a su faire fructifier. Nos vieux écrivains ont été mis par lui à contribution avec un rare bonheur. Il n'a pas dédaigné surtout ce contour plein de verve et d'originalité, Rabelais, qu'on ne lit plus assez depuis que Voltaire, qui a fait son profit d'un grand nombre de ses plaisanteries, l'a condamné par un jugement aussi tranchant que superficiel; « comme un gourmand, a dit un homme d'esprit, qui crache au plat pour en déguster ses convives. » Mais qu'on prenne un seul instant la peine de rapprocher Molière des auteurs qu'il a mis à contribution, et l'on verra si imiter de la sorte ce n'est pas inventer.

Un critique dont l'Allemagne littéraire s'enorgueillit avec raison, M. Schlegel, dans son *COURS DE LITTÉRATURE DRAMATIQUE*, porte sur Molière un jugement plus que rigoureux. Nous nous bornerons à faire observer qu'un poète comique qui peint la plupart du temps les habitudes de son siècle et de son pays ne saurait être jugé que bien difficilement par des hommes d'un autre âge, nés dans d'autres contrées, dont les goûts, les penchants, et par conséquent les travers et les ridicules, diffèrent essentiellement. Les brillants marquis du *MISANTHROPE* doivent paraître aussi faux à des Allemands que les vers de Goëthe et les noms de ses personnages paraissent barbares et antiharmoneux aux académiciens français qui ne savent pas les prononcer. On peut d'ailleurs être porté à croire, avec un de nos critiques les plus distingués (2), que les appréciations de M. Schlegel ne sont pas toujours impartiales, et qu'il put bien songer, en rabaisant le génie de Racine et de Molière, à venger son pays de l'oppression de Napoléon et à ranimer la nationalité allemande.

Mais ce n'est plus contre l'amour-propre rival d'auteurs étrangers, ou contre les erreurs d'un censeur récusable, qu'il nous faut maintenant défendre notre comique. C'est de la sévérité, tranchons le mot, c'est de l'injustice avec laquelle Boileau, qui du reste ne deussait un seul instant de se montrer son ami sincère, jugea trop longtemps ses productions, que nous devons chercher à le venger.

Du vivant de l'auteur du *MISANTHROPE* et du *TARTUFE*, Boileau ne parla guère que deux fois de lui dans ses ouvrages: la première, et c'est celle où l'éloge fut le plus délicat, pour lui demander:

Térence
Sut-il mieux badiner que toi (3)?

La seconde, pour lui dire:

Enseigne-moi, Molière, où tu trouves la rime (4).

Marmontel, qui se montre quelquefois prévenu contre Boileau, témoigne, ainsi que nous l'avons déjà dit, un étonnement spécieux de ce que cette facilité à rimer ait pu être regardée comme le principal mérite de Molière (5). Nous n'imiterons pas dans sa fausse bonne foi le *critique de Nicolas*, comme l'appelait Voltaire; mais nous prendrons sur nous d'affirmer que notre satirique n'appréciait pas entièrement l'énergie entraînée et le génie profond et observateur de notre premier comique. La pureté du style était à ses yeux la première qualité, ou plutôt une qualité sans laquelle toutes les autres n'étaient rien. Chez lui cette exigence était d'autant plus impérieuse qu'elle se fondait sur l'amour-propre. Nul doute donc que Térence, toujours froid, mais toujours pur, délicat et châtié, n'ait séduit exclusivement Boileau, et ne l'ait rendu injuste envers le rival, envers le vainqueur du successeur de Plaute.

En 1674 parut l'*ART POÉTIQUE*. Molière n'y est point oublié; mais, comme le dit M. Daunou dans son *DISCOURS PRÉLIMINAIRE* sur l'auteur de ce poème, « les huit vers qui le concernent mêlent à la louange une si rigoureuse censure, qu'on aimerait mieux pour Molière, et surtout pour Boileau, qu'ils n'y fussent pas:

Étudiez la cour et connaissez la ville,
L'une et l'autre est toujours en modèles fertile.
C'est par là que Molière, illustrant ses écrits,
Peut-être de son art eût remporté le prix,
Si, moins ami du peuple, en ses doctes peintures,
Il n'eût point fait souvent grimacer ses figures,
Quitté pour le bouffon l'agréable et le fin,
Et, sans honte, à Térence allié Tabarin.
Dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe
Je ne reconnais plus l'auteur du *Misanthrope*. »

Il nous serait doux de penser, avec certains commentateurs de Boileau, que le poète par le *prix de son art* a voulu dire la perfection absolue et non pas la perfection relative. Mais, nous le répétons, le législateur du Parnasse nous semble ici, et dans plus d'un autre endroit, donner une préférence marquée au comique latin (1). Dire que Molière a, sans honte, à Térence allié Tabarin, c'est dire que, souvent au-dessous de Térence, il l'égalait quelquefois, mais ne le surpassait jamais. Pour mieux justifier sa préférence, il a faussement prétendu que Molière s'était montré l'*ami du peuple* dans ses *doctes peintures*. Serait-ce dans le *MISANTHROPE*, dans le *TARTUFE*, dans l'*AVARE* ou dans les *FEMMES SAVANTES*? Dans lequel de ces chefs-d'œuvre a-t-il fait grimacer ses figures? Tous ces traits ne pourraient donc tomber tout au plus que sur les farces de Molière, qu'il n'a jamais eu la prétention de donner pour de *doctes peintures*, mais dont Boileau a fait bien involontairement le plus bel éloge en disant qu'il n'y reconnaissait pas l'auteur du *MISANTHROPE*. Eût-il donc pu, notre immortel comique, se glorifier de cette variété féconde, des ressources inépuisables qu'il possédait, si la nature de son génie l'eût forcé à se servir du même pinceau, des mêmes couleurs, pour rendre et la fureur d'Alceste et le désespoir de George Dandin? Boileau le voudrait-il blâmer de n'avoir pas toujours exercé son talent sur des sujets nobles et élevés? Mais J.-B. Rousseau l'a dit:

Aristophane aussi bien que Ménandre,
Charmaient les Grecs assemblés pour l'entendre,
Et Raphaël peignit, sans déroger,
Plus d'une fois maint grotesque léger:
Ce n'est point là flétrir ses premiers rôles,
C'est de l'esprit embrasser les deux pôles,
Par deux chemins c'est tendre au même but,
Et s'illustrer par un double attribut.

Enfin, de quelque manière qu'on doive interpréter ce passage, on voit que Boileau, pour un jeu de scène, qui passe à la vérité les bornes habituelles de la plaisanterie, a trouvé mille défauts qui se sont jusqu'à ce jour cachés à tous les yeux. Mais ce qu'on n'a pas encore remarqué, que nous sachions, c'est que ce critique, en relevant une inconvenance dans les œuvres de son ami et en leur prêtant d'innombrables imperfections, ajoute encore que sans ces imperfections, sans cette inconvenance, il eût peut-être remporté le *prix de son art*. Le peut-être ne compromet-il pas beaucoup le goût du censeur qui craint tant de se compromettre? Non; il ne faut pas attacher à ce mot plus d'importance qu'il n'en mérite. Ce n'est pas la raison, ce n'est pas la justesse de l'idée qui l'ont fait entrer dans cette phrase; c'est le seul besoin du vers: mais il faut avouer que jamais cheville n'a plus malheureusement dénaturé la pensée du versificateur qui l'a appelée à son secours.

On doit regretter que cet arrêt ait été porté contre Molière, quand ses restes étaient à peine refroidis. Boileau, il est vrai, dans son épître adressée, en 1677, à Racine (2), n'affaiblit par aucune censure les éloges qu'il accorda aux chefs-d'œuvre de son ami. Mais des éloges vagues ne pouvaient détruire l'effet de critiques précisées; la plus belle réparation que Boileau ait faite de ce qu'on nous permettra d'appeler ses torts, est dans sa réponse à Louis XIV lui demandant quel était le plus grand écrivain de son siècle. « Sire, c'est Molière. — Je ne le croyais pas, ré-

(1) Le *Boileau* le dit d'ailleurs formellement, p. 50.
(2) Épître VII.

pondit le roi: mais vous vous y connaissez mieux que moi (1). » La réponse de Boileau l'honore; celle de Louis XIV le fait aimer (2). Nous n'ajouterons rien à ce noble aveu d'un rival: il parle plus haut que toutes les déclamations. Nous nous bornerons, en terminant cet es-

(1) *Mémoires sur la vie de J. Racine*, par L. Racine, Lausanne, 1747, p. 122.
(2) Plus tard Louis XIV apprécia mieux Molière. Grimarest écrivait en 1706: « Il n'y a pas un an que le roi eut occasion de dire qu'il avait perdu deux hommes qu'il ne recouvrerait jamais, Molière et Lulli. » (*Addition à la Vie de Molière*, p. 62.) C'était aussi vrai pour l'un qu'exagéré pour l'autre.

BIBLIOGRAPHIE DE MOLIÈRE

Nous avons pensé que, pour que l'HISTOIRE DE LA VIE ET DES ŒUVRES DE MOLIÈRE fût véritablement complète, il fallait la faire suivre d'un tableau qui mit à même de comparer les attaques et les apologies dont cette vie, dont ces ouvrages ont été l'objet, c'est-à-dire les efforts impuissants de l'envie, et la défense d'une légitime admiration.

Nous n'avons pas dû songer à recourir, dans les divers recueils du temps et dans ceux de nos jours, après les madrigaux dont le génie de l'auteur du *MISANTHROPE* et du *TARTUFE* n'a pu le mettre à l'abri. Un grand nombre de numéros de journaux littéraires renferment également des jugements et des détails sur Molière: depuis de Visé jusqu'au successeur de Geoffroy, combien de fois n'a-t-il pas été traduit à la barre de la critique quotidienne! On ne s'attend pas davantage à voir figurer dans la notice que nous donnons ici l'indication de tous ces jugements. On composerait un gros volume de la seule mention de tous les articles de la *GAZETTE DE FRANCE*, du *MERCURE*, de la *MUSE DAUPHINE*, de la *GAZETTE DE LORET*, de celle de du LAURENS et des feuilles modernes consacrés à ce seul auteur, ainsi que des appréciations qui en ont été faites dans tous les *Cours de littérature* et dans toutes les biographies. Mais tout morceau publié séparément, ou tout autre offrant à lui seul un ensemble complet, bien qu'il fût compris dans des mélanges, devait y trouver place. Quelques-uns sans doute auront échappé à nos recherches, mais nous croyons pouvoir assurer que le nombre en est peu considérable, et nous nous ferons pardonner cette confiance en ajoutant que nos souvenirs et nos recherches se sont éclairés des lumières de bibliographes dont l'avis fait toujours autorité aux yeux du public.

Nous n'avons pas cru devoir comprendre dans cette liste des pièces où Molière n'est que personnage, et ne joue qu'un rôle secondaire.

Nous avons conduit ce relevé jusqu'à la fin de l'année 1845 de la BIBLIOGRAPHIE DE LA FRANCE.

ÉCRITS

RELATIFS A MOLIÈRE.

ÉLOMIRE HYPOCONDRE, ou les MÉDECINS VENGÉS, comédie en vers en cinq actes, par M. Boulanger de Chalussay; Paris, de Sercy, 1670, in-12. Non représentée.

Quelques exemplaires de cette édition ont en tête une figure. (Voir p. 255.) Cette comédie fut réimprimée en 1671 et en 1672, suivant la copie imprimée (Hollande), sous le titre de *Élomire, c'est-à-dire Molière, hypocondre, ou les Médecins vengés*.

sai, à faire remarquer l'influence sur son siècle de cet écrivain qui renversa le faux goût avant les *SARTRIS*; posa les règles de la comédie avant l'*ART POÉTIQUE*; la ramena à son véritable genre, l'imitation de la société; découvrit son véritable but, la critique de nos ridicules et le châtiement de nos vices. Si des travers nouveaux succédèrent à ceux qu'il avait censurés, ce n'est point à lui, c'est au cœur humain qu'il faut s'en prendre. On a comparé avec raison les ridicules aux modes: on ne s'en corrige pas, on en change; quant au vice, le poète comique peut le stigmatiser, mais non le détruire. Il résista aux chefs-d'œuvre de Molière: nous avons lieu de craindre que, comme eux, il ne vive à jamais.

L'OMBRE DE MOLIÈRE ET SON ÉPITAPHE (par Dassoucy); Paris, Loyson, 1675, in-4°.

SUR LA MORT IMAGINAIRE ET VÉRITABLE DE MOLIÈRE, vers libres; Paris, Olivier de Varennes, 1675, in-4°.

Madrigaux et épitaphes signés du pseudonyme *Polimène*.

DESCENTE DE L'ÂME DE MOLIÈRE DANS LES CHAMPS-ÉLYSÉES; Lyon, Antoine Jullieron, 1674, in-8°.

L'OMBRE DE MOLIÈRE, comédie en prose en un acte, précédée d'un prologue, par Brécourt; représentée sur le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne; Paris, Barbin, 1674, in-12.

Cette pièce, jouée en 1674, n'eut qu'une seule représentation.

L'ENFER BURLESQUE; le MARIAGE DE BELPHEGOR; ÉPITAPHE DE M. DE MOLIÈRE. Cologne, Jean le Blanc, 1677, in-12.

LES FRAGMENTS DE MOLIÈRE, comédie en prose en deux actes, par Champmélé, représentée sur le théâtre de la troupe du roi le 6 mai 1682; Paris, Ribou, 1682, in-12.

PARACELSE ET MOLIÈRE, dialogue des morts, par Fontenelle.

Dans les *Dialogues des Morts*, Paris, 1683.

LA FAMEUSE COMÉDIENNE, ou HISTOIRE DE LA GUÉRIN, AUPARAVANT FEMME ET VEUVE DE MOLIÈRE (par madame Boudin); Francfort, Frans-Rottenberg, 1688, in-12.

Réimprimée, sauf quelques changements, sous le titre de:

1° *Les Intrigues amoureuses de M*** (Molière) et de madame *** (Guérin) son épouse*; Dombes, 1690, in-12;

2° *Intrigues de Molière et celles de sa femme* (1690), in-12. Sans lieu d'impression, ni date;

3° *Histoire des intrigues amoureuses de Molière et de celles de sa femme*; Francfort, Frédéric Arnaud, 1697, in-12;

4° *Histoire des intrigues amoureuses (sic) de Molière et de celles de sa femme*; sur l'imprimé à Paris, 1688.

Nous mentionnons cette édition d'après un exemplaire qui faisait partie de la bibliothèque de M. de Soleinne, mais dont la date nous a semblé altérée.

ENTRETIEN DE SCARON ET DE MOLIÈRE; Cologne, P. Marteau, 1690, in-12.

MOLIÈRE COMÉDIEN AUX CHAMPS-ÉLYSÉES, nouvelle historique, allégorique et comique (par l'abbé Bordelon); Lyon, A. Briasson, 1694, in-12.

LA VIE DE M. DE MOLIÈRE (par le Gallois de Grimarest); Paris, Lefebvre, 1705, in-12.

On a réimprimé la *Vie de Molière*, par Grimarest, sous le titre de la *Vie de Jean-Baptiste Poquelin de Molière, très-fameux comédien tant par son personnage au théâtre que par les ouvrages qu'il a composés*; Bruxelles, Jean Smeed, 1706.

Mercier, dans sa préface de *Molière*, drame, Amsterdam, 1776, l'a citée comme un ouvrage nouveau; nous nous sommes assurés que ce n'était qu'une

(1) *Œuvres de J.-B. Rousseau*, édition donnée par M. Amar, t. V, p. 500; lettre à Brossette, du 24 mars 1731.

(2) M. Dubois, voir le *Globe*, t. V, p. 464, n° du 25 octobre 1827.

(3) Boileau, stances sur l'*Ecole des femmes*.

(4) Boileau, épître II.

(5) Marmontel, *les Charms de la nature*, épître aux poètes.

- reproduction exacte. Un exemplaire de cette édition faisait partie de la bibliothèque de M. de Solaime.
- LETRE CRITIQUE ÉCRITE A M. DE *** SUR LE LIVRE INTITULÉ LA VIE DE M. DE MOLIÈRE; Paris, Cellier, 1706, in-12.
Attribuée à de Visé.
- ADDITION A LA VIE DE M. DE MOLIÈRE, CONTENANT UNE RÉPONSE A LA CRITIQUE QUE L'ON EN A FAITE (par le Gallois de Grimarest); Paris, Lefebvre et Li-bou, 1716, in-12.
- MOLIÈRE LE CRITIQUE ET MERCURE AUX PRISES AVEC LES PHILOSOPHES; Hollande, 1709, in-8°.
- OBSERVATIONS SUR LA COMÉDIE ET SUR LE GÉNIE DE MOLIÈRE, par Louis Riccoboni; Paris, veuve Pissot, 1736, in-12.
- L'OMBRE DE MOLIÈRE, prologue en vers en un acte de l'ÉCOLE DU MONDE, dialogue en vers en un acte (par l'abbé de Voisenon), représenté le 14 octobre 1739; Amsterdam, 1739, in-8°.
- LE RETOUR DE L'OMBRE DE MOLIÈRE, comédie critique en vers en un acte (par l'abbé de Voisenon), représentée le 21 novembre 1739; Paris, Prault, 1739, in-12.
- VIE DE MOLIÈRE, AVEC DES JUGEMENTS SUR SES OUVRAGES (par Voltaire); Paris, Prault, 1739, in-12.
Jean Catuffe, libraire d'Amsterdam, en fit paraître la même année, dans le format in-8°, une nouvelle édition où l'on a rétabli, sur le manuscrit de l'auteur, les endroits qui ont été retranchés dans l'édition de Paris.
- LETRE DE M*** AU SUJET D'UNE BROCHURE INTITULÉE VIE DE MOLIÈRE; 1759, in-12.
Sans frontispice.
- LETTRES SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE MOLIÈRE ET SUR LES COMÉDIENS DE SON TEMPS AU MERCURE DE FRANCE DE MAI 1740, pag. 854-49, et de juin, même année, pag. 1150-42.
Ces lettres sont attribuées à mademoiselle Poisson, fille de du Croisy.
- ÉPÎTRES DIVERSES SUR DES SUJETS DIFFÉRENTS; Londres, Changuion, 1740, in-12.
Les cinq premières épîtres sont adressées : I. à *Alceste*, le *Misanthrope*; II. à *Tartuffe*; III. à *Jourdain*; IV. à *Sganarelle*, médecin malgré lui; V. à *George Dandin*.
Le baron de Bahr, auteur de cet ouvrage, en a donné en 1750-55 une seconde édition en deux volumes. La seconde contient les épîtres suivantes : I. à *Marphurius*; II. à *Thomas Diafoirus*; III. à *Harpagon*; IX. à *Caritides*; X. à *M. de Pourceaugnac*; XI. à *Armande*; XII. à *Trissotin*.
- LE MOLIÈRE, commedia in cinque atti in versi (di Goldoni), rappresentata per la prima volta in Torino l'anno 1731.
Imprimée dans les *Œuvres de Goldoni*.
Cette pièce a été traduite : I. par M. A. D. R. (Amar du Rivier) dans les *Chefs-d'œuvre dramatiques de Charles Goldoni*, traduits pour la première fois en français; Lyon, Reyman, an XI (1801), 3 vol. in-8°.
II. Et par M. Aignan, dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*; Paris, Ladvocat, 1822.
- DIALOGUE ENTRE DÉMOCRITE ET MOLIÈRE, par M. de la Dixmerie.
Mercure de France d'avril 1765, p. 55.
- ESSAI DE CRITIQUE SUR LES ŒUVRES DE MOLIÈRE.
Fait partie de *Essai de critique, réflexions et contes moraux*; Toulouse, 1764, cité dans l'*Année littéraire*, 1764, t. VIII, p. 195-202.
- ÉLOGE DE MOLIÈRE, discours qui a remporté le prix de l'Académie française en 1769, par M. de Chamfort; Paris, veuve Regnard, 1769, in-8°.
- ÉLOGE DE MOLIÈRE, discours qui, au jugement de l'Académie française, a obtenu l'accessit en 1769, par Gaillard.
Ce discours fut sans doute réimprimé après le concours, mais nous n'avons pu en acquérir la certitude. Il a été compris dans les *Mélanges de Gaillard*, t. I, p. 184; Paris, Agasse, 1806.
- IDÉES SUR MOLIÈRE, par la Harpe.
Imprimé dans ses *Œuvres*, Paris, Pissot, 1778. Ce morceau fut envoyé à l'Académie en 1769, et, bien que l'auteur prétende que sa forme excluait toute idée de concours, il est à peu près certain qu'il obtint le second accessit. Mais la Harpe, peu satisfait de cette décision, garda l'anonyme, et ce ne fut que neuf ans après qu'il livra ces *Idées* à l'impression. Il les a reportées depuis dans son *Cours de littérature*.
- ÉLOGE DE MOLIÈRE, discours qui a obtenu le troisième accessit au jugement de l'Académie française en 1769, par Bailly.
Imprimé pour la première fois dans ses *Éloges de Charles V. de Molière, de Corneille, de l'abbé de la Caille et de Leibnitz*, avec des notes; Berlin et Paris, Delain, 1770, in-8°, et réimprimé dans les *Discours et Mémoires*, par l'auteur de l'*Histoire de l'Astronomie*; Paris, de Bure l'aîné, 1790, 2 vol. in-8°.

- ÉLOGE DE J.-B. POQUELIN DE MOLIÈRE, discours qui n'a point concouru pour le prix de l'Académie française en 1769; Paris, veuve Regnard, 1769, in-8°.
- ÉLOGE DE MOLIÈRE, par M. D***; Paris, Prault, 1769, in-8°.
M. Quérard, dans sa *France littéraire*, attribue cet *Eloge* à Daillant de la Touche. C'est une confusion. Une note que nous a laissée M. Boffara, et qu'il avait extraite du registre des privilèges de la chambre syndicale des libraires, nous apprend que cet *Eloge* est d'un M. Delacroix, qui, en 1769, sollicita et obtint une permission tacite pour sa publication. Daillant de la Touche, dont nous possédons l'*Eloge*, ne le publia qu'en 1771. Voir ci-après.
- DISCOURS SUR MOLIÈRE, par M. Bitaubé.
Dans les *Nouveaux Mémoires de l'Académie de Berlin*, 1770.
- POINSET ET MOLIÈRE, dialogue (en vers) dédié à M. Piron (par Imbert); Londres, 1770, in-8°.
- ÉLOGE DE MOLIÈRE, par M. D***; Paris, Prault, 1771, in-8°.
C'est cet *Eloge* qui est de Daillant de la Touche. Il obtint, le 7 février 1771, la permission de le faire imprimer.
- L'ASSEMBLÉE, comédie en vers en un acte, avec l'APOTHÉOSE DE MOLIÈRE, ballet héroïque, aussi en vers, par l'abbé de Schosne, représentée par les comédiens français, le 17 février 1775; Paris, Cellot, 1775, in-8°.
- L'APOTHÉOSE DE MOLIÈRE, ou l'Assemblée des acteurs de la comédie de Bordeaux, comédie en un acte et en vers; Bordeaux, veuve Calamy, 1775, in-8°.
Cette pièce n'est autre chose que la précédente, mais avec quelques changements relatifs au lieu où la scène a été transportée.
- LE CENTENAIRE DE MOLIÈRE, comédie en vers et prose en un acte, par Artaud, représentée par les comédiens français, le 18 février 1775; Paris, veuve Duchesne, 1775, in-8°.
- MOLIÈRE MARITO GELOSO, commedia.
Cette comédie, qui se compose de cinq actes, est imprimée dans les *Commedie in versi dell' abbate Pietro Chiari, Bresciano in Venezia*, 1774, 2 vol. in-8°.
- ÉLOGE DE MOLIÈRE, en vers, avec des notes curieuses, par le petit cou-in de Rabelais (Aquin de Château-Lyon); Londres et Paris, 1775, in-8°.
- MOLIÈRE, drame en prose en cinq actes, imité de Goldoni, par M. Mercier; Amsterdam, 1776, in-8°.
- L'ESPRIT DE MOLIÈRE, ou Choix de maximes, pensées, etc., tirées de ses ouvrages, par M. Boffara; Londres et Paris, 1777, 2 vol. in-12.
- DISCOURS PRONONCÉ PAR MOLIÈRE LE JOUR DE SA RÉCEPTION POSTHUME A L'ACADÉMIE FRANÇAISE, AVEC LA RÉPONSE, par Cailhava; Amsterdam et Paris, 1779, in-8°.
- MOLIÈRE A LA NOUVELLE SALLE, ou les Audiences de Thalie, comédie en vers en un acte, par une société de gens de lettres, par la Harpe, représentée sur le nouveau théâtre du faubourg Saint-Germain, le 12 avril 1782; Paris, Lambert et Baudouin, 1782, in-8°.
- ÉPÎTRES A MOLIÈRE, par Cubières.
Imprimée à la fin d'un recueil du même auteur intitulé : *Eloge de Voltaire suivi de Poésies diverses*; la Haye et Paris, Guelfier, 1783, in-8°. La première édition de l'*Eloge* de Voltaire est de 1778, mais l'*Épître à Molière* ne se trouve qu'à la suite de l'édition de 1783.
- MOLIÈRE A TOULOUSE, comédie en vers en un acte, par M. Pellet-Desbarreaux, représentée à Toulouse pour la première fois, le 15 mars 1787; Toulouse, Brouhiet, 1787, in-8°.
- LA MAISON DE MOLIÈRE, comédie en prose en cinq actes, par M. Mercier; représentée le 20 octobre 1787; Paris, Guillot, 1788, in-8°.
C'est le drame de *Molière*, imprimé en 1776, mais avec des changements notables. (Voir le n° 22,874 du *Dictionnaire des anonymes*, 2^e édit., ou plutôt *Biographie universelle*, t. XIX, p. 261, art. Guts.)
- MOLIÈRE CHEZ NINON, ou le Siècle des grands hommes, pièce épisodique en prose en cinq actes, par madame de Gouges; Paris, Caillot, 1788, in-8°.
- LA MORT DE MOLIÈRE, pièce en vers en trois actes, par Cubières, reçue à la Comédie-Française, le 31 janvier 1788; Paris, Knapen et Bailly, 1788, in-8°.
Représentée au Théâtre-Français, le 19 novembre 1789.
- IDÉES SUR MOLIÈRE, par M. Grimod de la Reynière.
Fait partie de *Peu de chose*, hommage à l'Académie de Lyon; Neuchâtel et Paris, 1788, in-8°.

- LA MATINÉE DE MOLIÈRE, comédie en prose en un acte, par M***, représentée au théâtre de Monsieur, le 25 avril 1789.
- LE SOUPER DE MOLIÈRE, ou la Soirée d'Auteuil, fait historique en un acte, par Cadet Gassicourt, représenté au théâtre du Vaudeville, le 4 pluviôse an III (25 janvier 1795); Paris, floral an III, in-8°.
- MOLIÈRE A LYON, vaudeville en un acte, par MM. Deschamps, Ségur et Desprez, représenté sur le théâtre du Vaudeville, le 25 prairial an VII (15 juin 1799).
- LA SERVANTE DE MOLIÈRE, comédie, représentée au théâtre de la Gaîté, le 17 vendémiaire an VII, par M***.
Almanach des Muses de 1801, p. 350.
- ÉPÎTRES A MOLIÈRE, par M. Valmalette, an VII.
Imprimée dans les *Quatre saisons du Parnasse*, par Fayolle, seconde année, automne 1806.
- MOLIÈRE AVEC SES AMIS, ou le Souper d'Auteuil, comédie historique en deux actes en prose et en vaudevilles, par A.-F. Rigault et J.-A. Jacquelin, représentée le 28 janvier 1801 aux Jeunes artistes; Paris, Fages, an IX (1801), in-8°.
Cette pièce fut reprise le 5 août 1806 au théâtre Montansier, et réimprimée en 1807 sous le titre réduit de *Molière, ou le Souper d'Auteuil*.
- MOLIÈREANA, ou Recueil d'aventures, anecdotes, etc., de Poquelin Molière, par C. d'Aval. (Cousin d'Avalou); Paris, an IX (1801), in-18.
- LA MORT DE MOLIÈRE, pièce historique en vers en quatre actes, par C. (Cubières) Palmezeaux, représentée au théâtre des Jeunes Elèves, le 29 pluviôse an X (18 février 1802); Paris, Hugué, an X (1802), in-8°.
C'est la pièce du même titre déjà citée, avec un quatrième acte qui est l'apothéose de Molière.
- L'APOTHÉOSE DE MOLIÈRE, prologue en vaudeville en un acte, représenté au théâtre de Molière, le 25 avril 1802.
- ÉTUDES SUR MOLIÈRE, ou Observations sur la vie, les mœurs et les ouvrages de cet auteur et sur la manière de jouer ses pièces, par Cailhava; Paris, Debray, an X (1802), in-8°.
- MOLIÈRE ET MOLÉ AUX CHAMPS-ÉLYSÉES, SUITE DU DIALOGUE INTITULÉ RENCONTRE DE CHAMEROY ET DE MOLÉ; Paris, Bertrand-Pottier (sans date), in-8°.
Ce dialogue doit avoir été publié peu après le spirituel conte de *Saint Roch et saint Thomas*, que M. Andrieux composa à l'occasion de l'enterrement de mademoiselle Chameroiy en l'an XI (1802).
- LA CHAMBRE DE MOLIÈRE, comédie-vaudeville en un acte par MM. Barré, Radet et Desfontaines, représentée au théâtre du Vaudeville, le 18 nivôse an XI (8 janvier 1803).
- MOLIÈRE AVEC SES AMIS, ou la Soirée d'Auteuil, comédie en un acte, par M. Andrieux; représentée au Théâtre-Français, le 5 juillet 1804; Paris, madame Masson, 1804, in-8°.
- MOLIÈRE AVEC SES AMIS, ou la Soirée d'Auteuil, comédie arrangée pour un divertissement de jeunes gens; collège de Cambrai. Cambrai, Hurez, an XIII (1805), in-12.
C'est la comédie de M. Andrieux, arrangée par M. Alteyrac, professeur au collège de Cambrai.
- CHEFS-D'ŒUVRE DE POÉSIE FRANÇAISE, TIRÉS DES ŒUVRES DE RACINE, MOLIÈRE, BOILEAU ET VOLTAIRE, publiés avec une notice sur ces grands hommes, par un ancien professeur de l'Université de Paris (Serieys); Paris, Oubrè, 1806, in-12.
- LE MOLIÈRE DE LA JEUNESSE, ou Comédies de Molière rendues propres à être représentées dans les pensionnats et dans les familles, par M. Jaufret; Paris, veuve Nyon, 1807, in-18.
Ce volume contient le *Misanthrope*, arrangé en un acte; le *Bourgeois gentilhomme*, en un acte; les *Femmes savantes*, en deux actes; l'*Avare*, en deux actes; le *Médecin malgré lui*, en deux actes; le *Malade imaginaire*, en un acte; *M. de Pourceaugnac*, en un acte; les *Précieuses ridicules*, en un acte.
Cet ouvrage a été réimprimé en 1850, Paris, Pierre Maumus, 2 vol. in-18.
- A BAS MOLIÈRE! vaudeville en un acte, par MM. (Chazol), Merle et Desessarts, représenté aux Variétés, le 21 août 1809; Paris, Barba, 1809, in-8°.
- ESSAI SUR LA COMÉDIE, suivi d'analyses du MISANTHROPE et du TARTUFFE, extraites d'un commentaire sur Molière que l'auteur se propose de publier, par de Saint-Prospère; Paris, 1812, in-8°.
- MOLIÈRE COMMENTÉ D'APRÈS LES OBSERVATIONS DE BRET, VOLTAIRE, ETC., par M. Simonin; Paris, Migneret, 1813, 2 vol. in-12.
- ÉPÎTRES A MOLIÈRE, pièce couronnée par la Société philotechnique dans la séance du 30 octobre 1814, par T. Gallois-Mailly; Paris, Mame frères, 1814, in-8°.
- MOLIÈRE ET LES DEUX THALIES, dialogue en vers, par Aimé le Roy, avocat; Paris, Pillet, 1816, in-8°.
- ÉPÎTRES A MOLIÈRE, par M. P.-F.-M. Ursin; Paris, Dentu, 1817, in-8°.
- ÉPÎTRES A MOLIÈRE, par M. A. N*** (A. Naudet); Paris, Chaumerot, 1818, in-8°.
- VOLTAIRE ET MOLIÈRE, CONSIDÉRÉS SOUS LE RAPPORT DU COMIQUE DANS L'ART DRAMATIQUE. — SUR MOLIÈRE, VOLTAIRE, ET LE BUT DE CEUX QUI FONT LES COMÉDIES, ou Critique du parallèle précédent, par un anonyme. — RÉPONSE A LA RÉPONSE D'UN ANONYME SUR LE PARALLÈLE DE VOLTAIRE ET DE MOLIÈRE.
Ces trois morceaux, dont le premier et le dernier sont du vicomte J.-A. de Ségur, sont compris dans ses *Œuvres diverses*; Paris, Dalibon, 1819, in-8°.
- MOLIÈRE ET UN JEUNE HOMME, dialogue des morts, par Vauvenargues.
Posthume. Dans le *Supplément aux Œuvres complètes de Vauvenargues*; Paris, Belin, 1820, in-8°.
- DISSERTATION SUR J.-B. POQUELIN MOLIÈRE, SUR SES ANCÊTRES L'ÉPOQUE, DE SA NAISSANCE, ETC., par L.-F. Boffara; Paris, Vente, 1821, in-8°.
- SCÈNE AJOUTÉE AU BOULEVARD BONNE-NOUVELLE, POUR L'ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DE MOLIÈRE, représentée sur le théâtre du Gymnase-Dramatique, le 15 janvier 1821; Paris, Fages, 1821, in-8°.
Le *Boulevard Bonne-Nouvelle* est de MM. Scribe, Moreau et Mésiville; la scène ajoutée est de M. Moreau seul.
- DISSERTATION SUR LE PASSAGE DU RHÔNE ET DES ALPES PAR ANNIBAL, ETC., SUIVIE D'UNE DISSERTATION SUR LE MARIAGE DU CÉLÈBRE MOLIÈRE, par M. le comte de F*** d'U*** (de Fortia d'Urban); Paris, Treuttel et Wurtz, 1821, in-8°.
- LE MÉNAGE DE MOLIÈRE, comédie en vers libres en un acte, précédée d'un prologue, par MM. Justin Gensoul et A. Naudet, représentée par les comédiens français, le 15 janvier 1822; Paris, madame Iluet et Barba, 1822, in-8°.
- MÉMOIRES SUR MOLIÈRE, SUR BARON ET MADMOISELLE LECOUCVIEUR, publiés par M. Desprez; Paris, Ponthieu, 1822, in-8°.
Deuxième livraison de la *Collection des Mémoires sur l'Art dramatique*.
- MOLIÈRE AU THÉÂTRE, comédie en vers libres en un acte, par MM. Bayard et Romieu, représentée sur le second Théâtre-Français, le 15 janvier 1824; Paris, Brière, 1824, in-8°.
- MÉMOIRES SUR LA VIE DE MOLIÈRE, par Grimarest, publiés par Aimé Martin; Paris, Lefèvre, 1824, in-8°.
Ce sont les préliminaires de l'édition des *Œuvres de Molière avec les notes de tous les commentateurs*, publiée par le même éditeur, tirés à part à petit nombre.
- DISSERTATION SUR LA FEMME DE MOLIÈRE, par M. le marquis de Fortia d'Urban; Paris, 1824, in-8°.
- LETRE A M. LE MARQUIS DE FORTIA D'URBAN, EN RÉPONSE A SES DISSERTATIONS SUR MOLIÈRE ET SUR SA FEMME, par Jules Taschereau; Paris, 1824, in-8°.
- LA FÊTE DE MOLIÈRE, comédie épisodique en vers en un acte, par M. Samson, représentée sur le théâtre de l'Odéon, le 15 janvier 1825; Paris, Barba, 1825, in-8°.
- SUPPLÉMENT AUX DIVERSES ÉDITIONS DE MOLIÈRE, ou Lettres sur la femme de Molière, et Poésies du comte de Modène, son beau-père; Paris, Dupont et Roret, 1825, in-8°.
Contient deux lettres de M. de Fortia d'Urban, une de M. Hippolyte de la Porte, etc.
- HISTOIRE DE LA VIE ET DES OUVRAGES DE MOLIÈRE, par J. Taschereau; Paris, Ponthieu, 1825, in-8°.
Réimprimée à Bruxelles, Ode et Wodon, 1828, 2 vol. in-18.
Seconde édition, revue et augmentée; Paris, Brissot-Thivars, 1828, in-8°.
- DISCOURS SUR LA COMÉDIE ET VIE DE MOLIÈRE, extraits de l'édition des ŒUVRES DE MOLIÈRE, avec commentaires, par M. Auger, secrétaire perpétuel de l'Académie française; Paris, 1827, in-8°.
Ce sont les préliminaires de l'édition des *Œuvres de Molière*, avec un commentaire, un discours préliminaire et une vie de Molière, par M. Auger; Paris, Desoer, 1819-25, tirés à part.
- MOLIÈRE, comédie épisodique en vers en un acte, par François Dercy, représentée sur le Théâtre-Français, le 15 janvier 1828; Paris, 1828, in-8°.
Molière n'est pas au nombre des personnages.